



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

maltraitance

Question écrite n° 129139

Texte de la question

M. Laurent Hénart attire l'attention de Mme la ministre des solidarités et de la cohésion sociale sur les préoccupations de l'Association départementale d'entraide des personnes accueillies en protection de l'enfance. Elle s'interroge sur la protection des enfants et sur une amélioration des textes liés à l'adoption en France. Leurs études révèlent l'importance d'une évaluation rapide et efficace des cas de délaissement ou de maltraitance et le besoin d'outils d'évaluation et de décisions, autant pour les magistrats que pour les travailleurs sociaux en terrain. Il lui demande sa position et les mesures envisagées pour que la prise en charge des enfants délaissés gagne en efficacité et puisse déboucher pour ces jeunes enfants, vers un éventuel projet d'adoption.

Données clés

Auteur : [M. Laurent Hénart](#)

Circonscription : Meurthe-et-Moselle (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 129139

Rubrique : Enfants

Ministère interrogé : Solidarités et cohésion sociale

Ministère attributaire : Affaires sociales et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 28 février 2012, page 1812

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)